



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 39472

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les carences importantes dans la formation élémentaire des étudiants. Nombreux sont les jeunes qui aujourd'hui accèdent à des études supérieures avec des lacunes importantes en orthographe, grammaire ou raisonnement mathématique élémentaire. Ces enseignements sont considérés comme assimilés par les établissements d'enseignement supérieur. Aussi les étudiants conservent durablement des lacunes qui sont un handicap sévère pour l'insertion dans la vie professionnelle. Il lui demande, d'une part, quelle évaluation quantitative et qualitative a pu être établie de ce phénomène, et, d'autre part, quelles dispositions il entend prendre pour mettre en place dans l'enseignement supérieur une formule de rattrapage des enseignements de base pour les étudiants qui les ont mal assimilés.

Texte de la réponse

Le diplôme national du baccalauréat atteste d'un niveau de connaissances permettant effectivement d'accéder de plein droit à des formations universitaires. Le problème qui se pose est plutôt celui de l'information et de l'orientation des étudiants. Sur ce point, je vous indique que la réflexion menée dans le cadre des États généraux de l'université conduit à accentuer les actions concrètes permettant d'indiquer clairement aux élèves et étudiants le travail et les compétences nécessaires dans chacune des voies de formation. Par ailleurs, la redefinition de la période d'entrée en université et la constitution d'un véritable semestre initial d'adaptation offrant une assistance et un conseil méthodologique ont pour but d'aider les étudiants à surmonter les difficultés évoquées par l'intervenant. Enfin, dans toutes les formations de premier cycle, l'organisation d'un module de culture générale et d'expression contribuera à renforcer la capacité des étudiants à réussir dans les modules disciplinaires constitutifs de chacune des formations.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39472

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2934

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4260